

budget de fonctionnement 2009: le contexte instable influence les finances de la Ville

L'élaboration du budget 2009 s'est révélée particulièrement délicate dans un contexte dominé par des mouvements contradictoires particulièrement prononcés, tant dans le domaine des impôts, que celui du prix des énergies ou que celui des péréquations, domaines qui conditionnent dans une large mesure les finances de la Ville. En conséquence, le budget de fonctionnement laisse apparaître un excédent de charges de 10.1 millions de francs.

Cette situation ne paraît d'ailleurs pas près de se stabiliser avant longtemps, d'où la difficulté de définir un scénario pour l'année prochaine avec réalisme. C'est cependant ce que la Municipalité a tenté de faire en évitant tout catastrophisme, tout en ne tombant pas dans un excès d'optimisme.

Ainsi, par exemple, au niveau fiscal, malgré les nouvelles déductions introduites par l'Etat pour les personnes physiques et morales, les recettes d'impôts ont été maintenues à un niveau légèrement supérieur au chiffre obtenu en 2007, l'économie régionale restant dynamique et forte dans un contexte économique général incertain et plutôt morose et l'inflation oscillant autour de 2 %.

La forte augmentation des charges et revenus par rapport à 2008 est principalement due aux services industriels qui enregistrent une progression spectaculaire (plus de 100 millions de francs) de leurs dépenses et recettes, suite principalement à une évolution présumée des prix fixée dans le contexte d'un marché énergétique particulièrement tourmenté depuis de nombreux mois, la marge bénéficiaire demeurant toutefois quasi constante, mais en baisse dans le secteur de l'électricité.

S'agissant des péréquations, l'évolution future des charges globales soumises à ces régimes (facture sociale, transports, entretien des routes, etc.), combinée avec leur répartition fluctuante entre les communes vaudoises, ont posé comme à l'accoutumée de sérieux problèmes de budgétisation, qui n'ont pu être réglés qu'à partir de simulations réalisées par l'Etat.

Par ailleurs, le maintien du contrôle des charges ainsi que l'amélioration des recettes ont permis de compenser grosso modo les accroissements de coûts prévus dans les secteurs en expansion. En conséquence, le budget de fonctionnement 2009 laisse apparaître un excédent de charges de 10,1 millions de francs, en légère augmentation par rapport au budget 2008.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement est à nouveau supérieur à 100 millions de francs, soit de 106.4 millions. Malgré ce niveau relativement important, un besoin de trésorerie de quelque 23.7 millions de francs est encore prévu, compte tenu de dépenses d'investissements nettes du patrimoine administratif élevées, lesquelles découlent notamment de gros chantiers en cours (Opéra, collège de Villamont, réseau de distribution de l'électricité).

Administration générale et finances

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00.

Le préavis 2008/40 et le dossier de presse sont disponibles sur internet sous www.lausanne.ch/budget

Lausanne, le 8 septembre 2008